



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

secteur public

Question écrite n° 92475

Texte de la question

Mme Michèle Tabarot attire l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le nombre d'incidents graves signalés dans les collèges et lycées publics pour l'année 2014-2015. Si le taux moyen est annoncé stable, plusieurs indicateurs doivent particulièrement retenir l'attention s'agissant, d'une part, des violences verbales dont plus de la moitié concernent les professeurs et, d'autre part, la consommation de stupéfiants qui représente désormais 10 % des faits signalés dans les lycées, contre 4 % il y a trois ans. Il convient aussi de relever que 5 % des établissements concentrent à eux-seuls près du quart des incidents graves. Aussi, elle souhaite savoir ce que le Gouvernement entend mettre en œuvre pour enrayer ces évolutions très préoccupantes.

Données clés

Auteur : [Mme Michèle Tabarot](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 92475

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 janvier 2016](#), page 443

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)